

QUESTIONNAIRE EN VUE DE LA LIQUIDATION DU REGIME MATRIMONIAL

ETAT-CIVIL

Monsieur :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ : -

@ :

Avocat :

Madame :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ : -

@ :

Avocat :

I - LA DATE D'EFFET DE LA DISSOLUTION DU REGIME MATRIMONIAL : EXPLICATIONS

Pour la liquidation de votre régime matrimonial une date est primordiale : la date d'effet de la **dissolution de votre régime matrimonial**

A cette date cesse d'exister la communauté entre les époux.

C'est à cette date que l'on se situe pour :

- Déterminer la consistance des biens à partager ;
- Tenir compte des sommes payées par un époux pour le compte des deux.

Cette date ne correspond pas à la date du jugement de divorce mais elle correspond :

- soit à la date de l'Ordonnance de Non Conciliation ;
- soit à la date fixée dans le jugement à cet effet, si l'un des époux a demandé et obtenu le report de la date des effets du divorce à une date antérieure.

SELON VOTRE CAS, MERCI D'INDIQUER CETTE DATE :

II - VOTRE SITUATION MATRIMONIALE

Date du mariage :..... Lieu du mariage :

Existence d'un contrat de mariage OUI NON

Si OUI, nom et adresse du notaire ayant reçu le contrat :

Code Postal :..... Ville :

Date du contrat (merci de joindre une copie) :

III - VOTRE SITUATION PATRIMONIALE AVANT LE MARIAGE

Etiez-vous propriétaires de biens immobiliers ou mobiliers ? OUI NON

Déteniez-vous des avoirs financiers ? OUI NON

Dans l'affirmative, joindre tous justificatifs : titres de propriété, extrait de compte à l'époque du mariage.

Listez les biens détenus :

Existents-ils toujours à ce jour ?

.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Les biens sont-ils toujours dans leur état initial ou des travaux ont-ils été réalisés depuis ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

IV - DONATION - SUCCESSION

Avez-vous pendant le mariage recueilli des biens ou des sommes d'argent par donation ou succession ?

Avez-vous été bénéficiaire de contrat d'assurance-vie ?

(Indiquez les montants et joindre tous justificatifs : acte de donation, déclaration de succession...)

(En cas de vente d'un bien : joindre le justificatif de la somme reçue)

Listez les biens :

Existents-ils toujours à ce jour ?

.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
.....	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Les biens sont-ils toujours dans leur état initial ou des travaux ont-ils été réalisés depuis ?

.....
.....
.....
.....

V - VOS AUTRES BIENS

Hormis les biens de famille ci-dessus évoqués, quels autres biens possédez-vous ?

(Pour répondre, placez-vous à la date d'effet du divorce déterminée dans le cadre I)

Biens immobiliers : maison, appartement, terrains, forêts... :

(Joindre les titres de propriété)

.....
.....
.....

Avoirs monétaires ou financiers : comptes bancaires, d'épargne, compte titres... au nom de l'un ou l'autre des époux ou des deux :
(Joindre les relevés de compte)

.....
.....
.....
.....

Parts ou actions de société :
(Joindre les statuts, acte de cession de parts, et les deux derniers bilans)

.....
.....
.....
.....

Fonds de commerce :
(Fournir les titres de propriété et les deux derniers bilans)

.....
.....
.....
.....

Véhicules : voitures, motos... :
(Fournir copie des cartes grises)

.....
.....
.....
.....

Mobilier :
(Préciser les caractéristiques principales : mobilier courant, antiquités, objet de collection, tableaux, œuvre d'art...)

.....
.....
.....
.....

Assurance-vie : contrats souscrits au nom de l'un ou de l'autre époux ou des deux :
(Fournir les bulletins d'adhésion et les relevés de situation)

.....
.....
.....
.....

VI - AVEZ-VOUS DES DETTES ?

(Pour répondre, placez-vous à la date d'effet du divorce déterminée dans le cadre I)

Prêts : bancaires, familiaux :
(Fournir les contrats de prêts et les tableaux d'amortissement)

.....
.....
.....
.....

Dettes ménagères : carte de crédit, crédit revolving :
(Fournir les relevés de situation)

.....
.....
.....
.....

Impôts sur le revenu, taxes foncières et d'habitation, CSG... :
(Fournir les avis d'imposition)

.....
.....
.....
.....

Autres dettes :
(Fournir les justificatifs)

.....
.....
.....
.....

VII - COMPTES D'ADMINISTRATION

(Pour répondre, placez-vous à la date d'effet du divorce déterminée dans le cadre I)

Avez-vous payé seul tout ou partie des dettes évoquées (joindre justificatifs) :

.....
.....
.....
.....

VIII - TESTAMENTS - DONATION ENTRE EPOUX

Avez-vous consenti un testament ou une donation en faveur de votre ex-conjoint ?

.....
.....
.....

Si oui, ont-ils été révoqués ?

.....
.....
.....

IX - ATTRIBUTION PREFERENTIELLE

Envisagez-vous de solliciter l'attribution à votre profit de certains biens ? OUI NON

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....
.....

AFFIRMATION DE SINCERITE

Je soussigné(e)

ATTESTE de la réalité et de la sincérité des déclarations faites ci-dessus.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR ne détenir aucune autre valeur, aucun autre compte et plus généralement aucun autre élément que ceux que j'ai relatés aux termes du présent questionnaire, tant à mon nom que pour le compte des personnes interposées, sur le territoire français ou à l'étranger.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR avoir révélé l'intégralité des dettes qui, à ma connaissance, avaient été contractées au cours de la communauté.

JE RECONNAIS AVOIR ETE AVERTI(E) que, dans le cadre de ces déclarations, si une omission avait été faite sciemment, je pourrais encourir devant les instances judiciaires les peines de recel civil, c'est-à-dire que les sommes ou les biens dissimulés au détriment de mon ex-conjoint, lui seraient attribués avant tout partage, sans préjudice pour celui-ci de solliciter d'éventuels dommages et intérêts, et que les dettes pareillement sciemment dissimulées pourraient être mises à ma seule charge.

FAIT A :

LE :

SIGNATURE

DOCUMENT A ME RETOURNER DES QUE POSSIBLE

AVEC LES JUSTIFICATIFS